



## Charte graphique des banderoles associatives en ville

La ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule met à disposition des emplacements pour les banderoles des associations Saint-Pourcinoises afin de promouvoir les manifestations organisées sur son territoire. Néanmoins, l'affichage associatif en ville, s'il n'est pas contrôlé, peut rapidement poser problème en enlaidissant le paysage urbain. Pour éviter cette situation, la ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule a mis en place une charte graphique à destination des associations.

La présente charte graphique indique les différents éléments graphiques qu'une banderole doit respecter pour bénéficier de l'un des emplacements sur la commune. De plus, elle permet *in fine* aux associations d'optimiser la communication de leurs manifestations et de toucher plus aisément leur public. Pour les associations et/ou manifestations qui possèdent leur propre charte graphique clairement définie, cette charte de la ville ne s'applique pas.

Cette charte est accompagnée d'un document présentant des exemples de banderoles afin de présenter concrètement l'application de la charte graphique.

### 1. La dimension de la banderole

La banderole doit respecter une dimension précise. La longueur de la banderole doit mesurer 300 cm et la hauteur de la banderole doit mesurer 80 centimètres.

### 2. Les couleurs de la banderole

La banderole doit être de fond blanc ou de fond de couleur clair et sobre. Les banderoles avec des tons foncés ou trop colorés ne sont pas autorisées.

La couleur du texte doit être en accord avec le fond de couleur utilisé : par exemples, un texte blanc ou noir pour un fond de couleur, et un texte coloré ou noir pour un fond blanc. L'utilisation de couleurs très voyantes (rouge, jaune, ...) pour le texte n'est pas autorisée, et tout particulièrement pour les banderoles à fond blanc.

Une banderole peut utiliser plusieurs couleurs dans une limite approximative de quatre couleurs différentes, sous réserve que ces couleurs ne soient pas sensiblement opposées.

### 3. Le texte de la banderole

Le texte de la banderole doit utiliser une police d'écriture suffisamment lisible. Les polices d'écritures trop fines ou trop épaisses (notamment en majuscules) sont proscrites. Une banderole ne peut pas contenir plus de trois polices d'écriture différentes, sous réserve que ces polices d'écriture ne soient pas sensiblement différentes. Les effets ajoutés à une police d'écriture (ombres, reflets, effets « 3D », ...) sont interdits.

Le titre de la manifestation doit être le texte le plus visible de la banderole. Néanmoins, le titre de la manifestation ou tout autre inscription (nom de la commune, lieu de la manifestation, ...) ne peuvent pas occuper d'une même ligne l'ensemble de la longueur de la banderole.

La date de la manifestation doit être indiquée à droite de la banderole, de préférence en haut. Le lieu de la manifestation doit être indiqué en bas de la banderole, de préférence à gauche.

Attention à l'orthographe du nom de la commune (Saint-Pourçain-sur-Sioule) sur la banderole : les abréviations de type « s/S » ou « /Sioule » sont à éviter. L'utilisation des tirets et du « ç » sont recommandées. L'emploi du diminutif « Saint-Pourçain » est autorisé.

#### **4. Les informations de la manifestation sur la banderole**

Plusieurs informations sur la manifestation doivent obligatoirement apparaître sur la banderole : le nom de la manifestation, le lieu de la manifestation et la (ou les) date de la manifestation. Une banderole qui ne possédera pas au minimum ces informations ne pourra pas être affichée.

D'autres informations complémentaires peuvent être indiquées : tarif d'entrée, nom de l'association organisatrice de la manifestation, numéro de téléphone, nom d'un site internet, nom de la commune, slogan, ... Toutefois, une banderole composée de trop d'informations simultanément, qui nuisent à la visibilité de celle-ci, ne sera pas autorisée.

#### **5. Les logos des partenaires sur la banderole**

Si la manifestation est cofinancée, coorganisée ou possède des partenaires officiels (collectivité, associations ou entreprises), la banderole de la manifestation devra nécessairement arborer les logos des partenaires.

Les logos utilisés sur la banderole doivent être les versions les plus récentes en vigueur de ceux des collectivités, associations et entreprises.

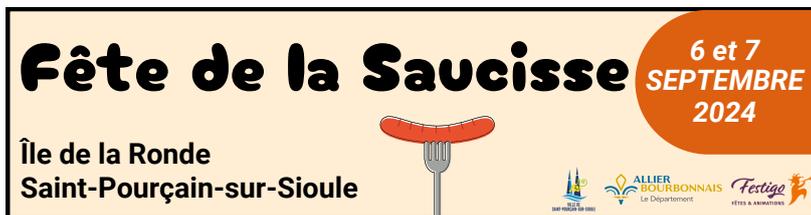
Les logos des partenaires ne peuvent pas être compressés, étirés ou modifiés de quelque sorte que ce soit. Un espace minimal entre chaque logo des partenaires sur la banderole doit être assuré. Les logos des partenaires ne peuvent pas être répartis sur différents bords de la banderole.

Les logos des partenaires ne peuvent pas être affichés sur une banderole avec un fond trop coloré ne permettant pas de les distinguer clairement (il est demandé d'utiliser dans ce cas une « version blanche » d'un logo si elle existe).

## Exemples d'applications de la charte graphique

Les banderoles fictives présentées ci-dessous détaillent en image ce qui est autorisé ou non pour les banderoles des associations.

OUI 



Le style de la banderole est sobre mais suffisamment détaillé et coloré pour être reconnaissable et se démarquer. Les informations essentielles de la manifestation sont bien indiquées, tout comme les logos des partenaires.

NON 



Le nom de la manifestation prend trop de place. La couleur et la taille de la police d'écriture sont trop agressives. Il manque des informations importantes sur la manifestations. Attention à l'orthographe utilisé pour le nom de la ville.



Trop de couleurs et de police d'écritures différentes sont utilisées. Le fond de la banderole est trop coloré et trop foncé. Il manque des informations sur la manifestations. Attention à l'orthographe utilisé pour le nom de la ville.



La présence de texte est trop importante sur la banderole et pas assez d'espace vide n'est laissé. Attention à ne pas vouloir placer trop d'informations de la manifestation sur la banderole au risque de "surcharger" celle-ci.



La banderole est trop petite et ne respecte pas le dimensionnement demandé. Il manque trop d'informations importantes sur la manifestation pour que la banderole touche un public.



Le fond de la banderole utilisé est trop coloré et la police d'écriture trop agressive. Les logos des partenaires ne sont plus à jours : attention à ne pas utiliser des anciens logos des partenaires.